

QUESTION 9

Auteur Bruno Clivaz, PDCC, et Valérie De Lavallaz (suppl.), PDCC
Objet MCH2 et les communes

En avril 2015 un postulat demandait au Conseil d'Etat de commencer dans les plus brefs délais l'étude de la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2). Le budget 2018 du canton a d'ores et déjà été présenté sous cette nouvelle forme.

Il est également prévu que les communes adaptent la présentation de leur comptabilité à MCH2 dans la foulée de l'Etat. Pour certaines communes, notamment les villes, cette adaptation demande un certain temps.

Conclusion

Qu'en est-il de la formation et de la mise en application pour les communes de MCH2?